



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00007** du **26 JUIN 2024**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 33 Avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

En vue de la réalisation : Démolition d'une partie de la Dalle et sa casquette et une partie du sous-sol pour création d'un mail planté de plain pied, traversant. Démolition, extension et restructuration des locaux en RdC pour création d'un pôle médical et agrandissement locaux des activités municipales. Modification des façades à partir R+1 jusqu'au sous sol
Modification de l'accès et amélioration de l'accessibilité PMR Création deux rampes d'accès au parking

Sur un terrain sis 4 Rue Roland Garros
Cadastré AC114

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **26 JUIN 2024**

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00007** du a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,